

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans

Commune de SURY AUX BOIS

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 06 octobre 2020

Convocation et affichage du 01 octobre 2020

Présents : HEBERT Françoise, MONDHER Annick, QUONIAM Gilbert, AUDRY Sonia, DAVID Clément, BOULANGER Sophie, VOLETTE Jérôme, VOILLOT Aurore, SAOUT Maëlle, LEMERCIER Jacques, FIQUET Laurent, PREVOST Sylvie, DESGRANGES Jean-Louis

Absents : EL SARAKEY Adib, NOLLET Nicolas,

Procurations : de EL SARAKEY Adib à BOULANGER Sophie, de NOLLET Nicolas à MONDHER Annick

Secrétaire : Maëlle SAOUT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17.07.2020

Votants 15 Pour 15 Contre 0 Abstention 0

DONS A CHARGES

Après échange entre madame le Maire et Madame DELCROS Nicole.

Madame DELCROS Nicole a proposée de faire un don d'une tondeuse Autotractée HONDA à charge pour la commune de procéder aux réparations et à l'entretien si nécessaire.

La valeur de la tondeuse est estimée à 500.00 € .

La tondeuse de la commune est vétuste son remplacement est plus que nécessaire.

Le maire précise qu'un devis a été demandé pour des éventuelles réparations mineures (environ 200.00 €)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'accepter le don de la tondeuse HONDA autotractée estimée à 500.00 € (valeur comptable)

Et décide de prendre à sa charge les frais d'entretien de celle-ci.

Votants 15 Pour 15 Contre 0 Abstention 0

Demande de subvention DSIL « Grandes Priorités » Bâtiments scolaires

Madame le Maire expose le projet suivant :

La toiture de l'école est défectueuse et demande régulièrement des petites réparations après chaque gros coup de vent ou de tempête.

Elle présente un caractère accidentogène important, (chute d'ardoise régulière dans la gouttière). La toiture devient une urgence pour la commune, pour préserver la sécurité des enfants et des enseignants et pour préserver l'étanchéité des locaux.

Le coût de l'opération estimatif s'élève à 69 679.06 € HT, cette opération sera effectuée en 2 tranches.

Madame le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible dans le cadre d'une demande de subvention « Grandes Priorités » Bâtiments scolaires. En conséquence le conseil municipal sollicite une subvention à ce titre à hauteur de 80 % ;

Le plan de financement est le suivant :

Plan de financement

	Montant H.T.	%
<u>DEPENSES</u> :	69 679.06 €	
Total dépenses :	69 679.06 €	
<u>RESSOURCES</u> :		
Grandes Priorités:	55 743.25 €	80 %
Autofinancement :	13 935.81 €	20 %
	-	
Total des ressources :	69 679.06 €	

Le conseil municipal après en avoir délibéré est d'accord pour demander une subvention pour aider à la réalisation de ce projet et charge le Maire de toutes les formalités.

Votants 15 Pour 15 Contre 0 Abstention 0

Arrivée de monsieur le Député Richard RAMOS

Un échange est fait avec monsieur le Député sur le problème des communes rurales qui sont souvent oubliées, nous avons soulevé le problème du réseau téléphonique et internet qui se dégrade depuis quelques mois, la défense incendie du village...

Demande de subvention contrat Ruralité TDSIL Rénovation de l'éclairage public

Le projet consiste à rénover le parc de lampadaires existant, notamment en remplaçant les crosses projecteurs par des équipements permettant d'installer un éclairage à led, aux fins d'économie d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse.

Cette rénovation utilisera des éléments de l'installation existante (poteaux) qui peuvent être réemployés. Le coût de l'opération estimatif s'élève à 43 200 € HT. Cette opération est éligible pour une demande de subvention au titre des Contrats de Ruralité. En conséquence le conseil municipal sollicite une subvention à ce titre à hauteur de 29 % ; Le plan de financement est le suivant :

Plan de financement

	Montant H.T.	%
Total dépenses :	43 200.00€	
<u>RESSOURCES</u> :		
Contrat de Ruralité:	12 560.00 €	29 %
:Autres financements :		
Département	22 000.00 €	51 %
Autofinancement :	8 640.00 €	20 %
	-	
Total des ressources :	43 200.00€	

Le conseil municipal après en avoir délibéré est d'accord pour demander une subvention pour aider à la réalisation de ce projet et charge le Maire de toutes les formalités.

Votants 15 Pour 15 Contre 0 Abstention 0

Demande de subvention contrat Ruralité TDSIL Création d'un parcours de santé pour redynamiser le centre bourg

Madame le Maire expose le projet suivant : Création d'un parcours de santé et de promenade toutes générations confondues en centre bourg, entre le canal et forêt près du commerce.

Les objectifs sont de

Créer un lien social, développer l'attractivité du bourg. Favoriser les rencontres intergénérationnelles tout en proposant une activité sportive. Proposer une activité pour les jeunes sur un circuit de 1200 mètres.

Création d'un chemin piétonnier de 540 mètres, implantation d'agrès bois et de bancs avec l'aménagement d'une terrasse à la salle polyvalente avec accès sur le parcours

Redynamiser l'aire de jeux qui se trouve en fin de parcours avec de nouveaux agrès correspondant à des enfants plus jeunes.

Le coût de l'opération estimatif s'élève à 33 985.57 € HT.

Cette opération est éligible pour une demande de subvention au titre des Contrats de Ruralité.

En conséquence le conseil municipal sollicite une subvention à ce titre à hauteur de 80 % ;

Le plan de financement est le suivant :

Plan de financement

	Montant H.T.	%
<u>DEPENSES</u> :		
Total dépenses :	33 985.57 € 33 985.57 €	
<u>RESSOURCES</u> :		
Contrat de Ruralité:	27 188.46 €	80 %
Autofinancement :	6 797.11 €	
Total des ressources :	3 985.57€	20 %

Le conseil municipal après en avoir délibéré est d'accord pour demander une subvention pour aider à la réalisation de ce projet et charge le Maire de toutes les formalités.

Votants 15 Pour 13 Contre 0 Abstention 2

ACCESSIBILITE

Le dossier Patrimoine Bâti mise aux normes accessibilité est détaillé des devis ont été demandé à une entreprise locale pour exécuter en partie ses travaux de mise aux normes.

La commission Bâtiments se réunira pour travailler sur ce dossier

TELETHON

Une randonnée de 11 km pour le téléthon est prévue le 06.12.2020 départ 09h00 l'association CAP EQUIDRESS récoltera les fonds et les reversera intégralement au Téléthon

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le conseil municipal souhaiterait faire appel a une entreprise de location d'illuminations de Noël, afin de changer chaque année les illuminations de Noël à moindre coût

COLIS DE NOEL

Le conseil municipal décide que les colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans vont être demandé à la Roseraie du Canal.

Cérémonie du 11 novembre

Rassemblement à 11h15 les enfants sont invités à chanter la marseillaise un mot sera mis dans le cahier des enfants

Dépôt de gerbes au monument aux morts et discours. En raison de la crise sanitaire actuelle il n'y aura pas de vin d'honneur.

AFFAIRES DIVERSES.

Discussion sur le terrain à côté du hangar communal et de l'aire de jeux (EPFLI)

Des arbres de plusieurs propriétés longeant la rd 909 ont été élagués ce jour, des courriers aux propriétaires des terrains vont être envoyés.

Vélo route : évocation du projet

Des travaux de bordures et de caniveaux sur la route de Nesploy, route de Bellegarde, rue de la Mairie vont avoir lieu semaine 42.

La séance est levée à 00h15.

HEBERT Françoise		VOILLOT Aurore	
MONDHER Annick		EL SARAKEY Adib	
QUONIAM Gilbert		SAOUT Maëlle	
AUDRY Sonia		LEMERCIER Jacques	
DAVID Clément		FIQUET Laurent	
BOULANGER Sophie		PREVOST Sylvie	
NOLLET Nicolas		DESGRANGES Jean-Louis	
VOLETTE Jérôme			